



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve  
au  
Moniteur  
belge



**\*25094444\***

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut  
Division Charleroi

15 JUL. 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0867 643 026**

Nom

(en entier) : **EKOSERVICES REGION DU CENTRE**

(en abrégé)

Forme légale : **S.C.**

Adresse complète du siège : **Avenue Wanderpepen, 30 7130 BINCHE**

**Objet de l'acte : Renouvellement mandats administrateurs, administrateur délégué et réviseur d'entreprise.**

### Extrait du PV d'AG du 30 juin 2025

Sixième résolution : Renouvellement des mandats des administrateurs et de l'administrateur délégué à échéances au 30 juin 2025

Après avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité des actions présentes ou représentées, de renouveler les mandats des administrateurs arrivés à échéance au 30/06/2025, soit :

- Monsieur Guyot Eric, NISS 67101107109.
- Monsieur Gossiaux Christophe, NISS 75091814778.
- Monsieur Hecq Pierre, NISS 51032704939.
- Madame Vreux Sylviane, NISS 67030114490.
- Madame Lababsa Ophélie, NISS 81100409207.

L'assemblée décide également à l'unanimité de désigner Monsieur Guyot Eric en qualité d'administrateur délégué.

Les mandats des administrateurs prennent cours ce jour pour une durée de 3 ans maximum qui expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2028 statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2027.

Septième résolution : Reconduction du mandat du commissaire réviseur à échéance

Après avoir délibéré, l'Assemblée décide à l'unanimité des actions présentes ou représentées, de nommer un commissaire et appelle à cette fonction :

- La société SRL Christian Neveux, Julien Roger et Associés, réviseur d'entreprises, ayant son siège à Beloeil, RPM Hainaut (division Tournai), numéro d'entreprise BE0472.565.984

Conformément à l'article 3 :61 du Code des sociétés et des associations, la Société SRL Christian Neveux, Julien Roger et Associés nomme en qualité de représentant permanent pour exercer le mandat de commissaire, Monsieur Christian Neveux, réviseur d'entreprises.

Le mandat du commissaire réviseur prend cours ce jour pour une durée de 3 ans qui expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2028 statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2027.

Monsieur Christian Neveux accepte le mandat de commissaire qui lui est conféré.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).